

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 21 décembre 2017

## Compte-rendu

### **Présents :**

<i>Membres bureau CLI</i>	André COPIN - Alain FOURCAULT - Gérard MAHAUD - Michel TINDILLERE
<i>EDF</i>	Pascal BRAILLY - Aurélie FOLLENFANT
<i>Secrétaire</i>	Maud MICHEL
<i>Absents / excusés</i>	Gilles LEPELTIER - Cédric OULES

### **1/ Retour sur la formation des membres de la CLI**

Alain Fourcault fait part de sa déception devant le peu de membres de la CLI présents lors de la séance de formation organisée le 25 septembre.

Gérard Mahaud considère pour sa part qu'il s'agit d'un échec total, 4 personnes seulement étant présentes (hors membres du bureau). Il propose de ne pas poursuivre l'organisation de ce type de formation.

Il suggère en contre-partie de signaler, lors de la prochaine réunion plénière de la CLI, que la SFEN organise un MOOC (Massive Open Online Course : formation en ligne ouverte à tous, capable d'accueillir un grand nombre de participants) du 5 février au 23 mars 2018 sur le thème : « L'énergie nucléaire en France » (cf. annexe).

Un deuxième MOOC sera présenté par la SFEN dans un second temps, mais nécessitera un pré-requis dans le domaine du nucléaire pour les personnes désirant le suivre.

Il propose également de rappeler à l'ensemble de la CLI que les membres du bureau se tiennent à leur disposition pour toute question.

Il considère enfin qu'il convient de présenter les sujets abordés en CLI plénière de manière très pédagogique, de manière à former les membres au fil de l'eau, à l'occasion des présentations.

Il remercie par ailleurs le personnel d'EDF d'avoir donné de son temps pour former les membres de la CLI ayant participé aux 2 séances organisées en 2016 et 2017.

Il est décidé de faire malgré tout une nouvelle tentative auprès des membres de la CLI pour leur présenter une formation. En cas de nouvel échec, l'idée des formations sera alors abandonnée.

### **2/ Retour sur la réunion publique du 06 octobre 2017**

Cette seconde édition de réunion publique a rassemblé un peu plus de monde que la dernière fois (hors membres de la CLI). Le thème abordé lors de cette réunion, à savoir l'élargissement à venir des PPI, est probablement à l'origine du nombre plus important de participants : les participants hors CLI étaient en effet majoritairement des représentants des communes situées dans le rayon 20 km autour de la centrale.

Gérard Mahaud propose de faire la prochaine réunion publique au mois de juin, période plus propice à favoriser le déplacement du grand public.

Les autres membres du bureau préfèrent pour leur part maintenir la réunion publique à l'automne, comme en 2016 et 2017, et comme le font les CLI de Belleville et St-Laurent. La réunion publique en fin d'année a ainsi un rôle de « clôture de l'année ».

Gérard Mahaud a assisté à la dernière réunion publique de la CLI de St-Laurent, où il y a eu beaucoup de participants. Les sujets abordés portaient sur les déchets et le démantèlement. Pour les prochaines réunions publiques, il estime qu'il faut trouver un thème accrocheur, et suggère d'aborder le sujet de la VD4.

André Copin et Alain Fourcault ne sont pas favorables à cette proposition, considérant qu'il est trop prématuré d'aborder ce sujet : la VD4 ne commencera qu'en 2021 pour Dampierre, le dossier générique est encore en cours. André Copin considère plus opportun d'en parler en CLI plénière à partir de 2019.

Gérard Mahaud considère qu'il faut associer la population le plus en amont possible, avant que les dossiers ne soient bouclés. Il ajoute que la population se pose des questions, et que le rôle de la CLI est de leur expliquer ce qui se passe sur ce sujet.

Il précise que lors de la réunion publique de la CLI de St-Laurent, le public est intervenu sur les piscines de combustible, thème qui entre dans le cadre des VD4. Il estime qu'il vaut mieux en parler en amont pour désamorcer les inquiétudes et les questionnements du public.

Michel Tindillère considère en revanche que les populations aux alentours de Dampierre ne sont pas inquiètes et ne se posent pas de questions sur la centrale. Il craint que le fait d'aborder prématurément ce sujet ait pour résultat, au contraire, de faire peur à la population.

Aurélié Follenfant précise qu'il n'y a rien sur les piscines de combustible dans le programme du grand carénage de Dampierre.

Au final, la décision du bureau est de maintenir la réunion publique à l'automne pour le moment.

Concernant le sujet de la VD4, il est convenu de le préparer en interne au bureau au fur et à mesure des réunions pour consolider les informations disponibles, avant de présenter ce sujet en CLI plénière et en réunion publique.

Pour ce faire, André Copin enverra aux membres du bureau les présentations faites par les intervenants lors des groupes de travail ANCCLI/IRSN/ASN « dialogue technique VD 4-900 ». Il fera également parvenir le compte-rendu du GT du 30/11/2017, accompagné d'un résumé des précédentes réunions (09/09/2014, 21/01/2015 et 28/09/2015).

Les prochaines réunions de ce groupe de travail sont programmées le 4 avril 2018 (sur les agressions internes et externes et l'entreposage en piscine) et le 26 juin 2018 (sur les accidents graves et le noyau dur post-Fukushima).

### **3/ Retour sur l'exercice nucléaire des 5 et 6 décembre 2017**

Les membres du bureau sont satisfaits de la façon dont s'est déroulé cet exercice et de son organisation.

Ils ont suggéré à la préfecture d'organiser une réunion avec l'ensemble des communes concernées par la distribution des comprimés d'iode pour leur présenter l'organisation de Lorris lors de cet exercice, qu'ils ont trouvé exemplaire.

Ils ont également trouvé remarquable l'organisation du centre d'accueil et de regroupement à Orléans, ainsi que la mobilisation et la formation des membres de la réserve communale de la ville d'Orléans.

La majorité des membres du bureau ayant assisté à l'exercice sont satisfaits que la préfecture leur ait permis d'y participer. Les services de la préfecture ont apporté des réponses à leurs questions lors de cette matinée. La préfecture a donc bien joué le jeu, même si la CLI n'a pas été associée dès le départ aux réunions préparatoires.

Pour sa part, Gérard Mahaud se dit choqué que la CLI n'ait pas été associée à cet exercice. L'IRSN indique que la CLI aurait tout son rôle à jouer en cas d'accident, car les populations ne savent pas vers qui se tourner pour avoir des informations dans ces circonstances et qu'elles n'ont plus confiance en les autorités dans le domaine du nucléaire.

Gérard Mahaud estime que la CLI devrait être une référence dans ce domaine, mais que tous ses membres n'en ont pas les compétences, et que les CLI devraient donc être associées pleinement aux exercices.

Par ailleurs, il interroge EDF pour savoir si le scénario joué le 5 décembre est un scénario réaliste ou s'il s'agit d'un cumul de plusieurs événements indépendants les uns des autres.

Pascal Brailly répond qu'il s'agit en effet d'un cumul de plusieurs événements avec des dynamiques très rapides, pour que l'exercice et les différents aspects à traiter puissent se jouer sur une seule journée. Il ne s'agissait donc pas du déroulement d'un scénario crédible dans sa cinétique normale.

Gérard Mahaud s'interroge également sur l'aspect « radioprotection » joué au centre de regroupement d'Orléans : un contrôle radiologique des pieds et des mains a été réalisé sur les personnes potentiellement contaminées. Cela signifie que ces personnes ont été soumises à un nuage radioactif, donc probablement à une contamination interne également. Lors de l'exercice, il a interrogé les acteurs concernés pour savoir s'il était prévu un contrôle de la contamination interne, mais aucune mesure anthropométrique n'était prévue dans l'exercice.

Il ajoute que le choix du lieu du centre d'accueil et de regroupement n'est pas judicieux, du fait de l'absence de parking pour garer les véhicules des services de secours et des personnes déplacées.

Il ajoute enfin que les points de situation envoyés par la préfecture lors de l'exercice du 5 décembre manquaient d'informations sur la radioactivité mesurée.

#### **4/ Actualités CNPE**

Depuis la dernière réunion plénière de la CLI du mois de juin 2017, 4 événements significatifs de sûreté ont été déclarés. Ces événements seront présentés lors de la prochaine réunion plénière de la CLI :

- ✓ Détection tardive de l'indisponibilité du système de décharge à l'atmosphère du réacteur 3 : ESS de niveau 0 déclaré par EDF le 9 février 2017, reclassé au niveau 1 par l'ASN en juin ;
- ✓ Détection tardive de l'indisponibilité d'une commande manuelle sur les diesels de secours : ESS de niveau 1 déclaré le 7 juillet ;
- ✓ Événement de niveau 2 pour 20 réacteurs du fait du risque de non tenue au séisme des tuyauteries des stations de pompage : déclaration le 09 octobre ;
- ✓ Détection tardive d'un mauvais réglage des seuils d'alarme des chaînes KRT : ESS de niveau 1 déclaré le 02 novembre.

Par ailleurs, un employé d'EDF est mort par électrocution en octobre. Cet accident sera présenté lors de la prochaine CLI à l'occasion de la présentation du bilan 2017 du CNPE, sans présenter davantage de détails, l'enquête étant toujours en cours.

Concernant l'événement lié au réglage des chaînes KRT, Gérard Mahaud souhaiterait qu'EDF profite de la présentation de cet événement pour expliquer aux membres de la CLI ce qu'est le référentiel, et pourquoi le réglage des chaînes KRT n'était pas conforme au référentiel depuis plusieurs années.

Pascal Brailly répond qu'une présentation détaillée des ESS sera faite lors de la prochaine CLI.

Par ailleurs, Gérard Mahaud regrette que les informations transmises par EDF à la CLI soient les mêmes que celles fournies au grand public. Il souhaiterait que les informations soient plus étoffées pour la CLI.

Aurélie Follenfant précise qu'EDF envoie dans un premier temps les mêmes éléments à la CLI et au grand public, mais donne des informations complémentaires si nécessaire, sur sollicitation d'Alain Fourcault ou de Maud Michel, pour compléter les communiqués.

## **5/ Réunion inter-CLI à relancer**

Il est proposé que la CLI de Dampierre se rapproche des autres CLI du Val de Loire pour organiser cette réunion inter-CLI : l'ASN a en effet fait savoir qu'il ne fallait pas attendre de leur part qu'ils organisent cette réunion, bien que ce soit eux qui aient lancé l'initiative au départ.

Il est proposé d'organiser une première réunion en avril 2018 avec les 3 autres CLI, afin de se mettre d'accord sur un ordre du jour et sur l'organisation de cette réunion. Il convient au préalable d'envoyer un courrier aux Présidents des 3 CLI, avant le 12 février, pour leur présenter le projet.

Ainsi, une information des membres de la CLI de Dampierre pourra être faite lors de la réunion du 12 février pour leur indiquer que le processus a été relancé.

Le programme et le planning de cette réunion seraient ensuite présentés à la CLI plénière du mois de juin.

## **6/ Ordre du jour de la première CLI de 2018**

Les points à aborder lors de la prochaine CLI sont les suivants :

- ✓ Retour sur la formation des membres de la CLI du 25 septembre et information sur le MOOC proposé par la SFEN → *CLI (5 mn)*
- ✓ Actualités CNPE : rapport d'activité 2017 et présentation des 4 ESS survenus depuis la CLI plénière de juin 2017 → *EDF + ASN (1h)*
- ✓ Bilan du contrôle ASN 2017 et présentation de l'appréciation de l'ASN 2016 (appréciation nationale avec une déclinaison locale) : commentaire / précision de l'ASN sur son avis concernant la centrale de Dampierre → *ASN (15 mn)*
- ✓ Retour sur l'exercice nucléaire des 5 et 6 décembre 2017 → *CLI + Préfecture (20 mn)*
- ✓ Point sur la réunion inter-CLI → *CLI (5 mn)*
- ✓ Rapport d'activité 2017 de la CLI et budget prévisionnel 2018 → *CLI (10 mn)*
- ✓ Points divers : retour sur l'accompagnement de l'ASN par 2 membres du bureau de la CLI lors d'un contrôle (le 07 juin 2017) → *CLI (5 mn)*

Pour le point « actualités CNPE », Gérard Mahaud fera des propositions à EDF sur les points qu'il souhaiterait voir mis en lumière dans le rapport TSN, notamment pour ce qui concerne les déchets entreposés sur le site (GV).

## **7/ Examen du tableau des rejets dans l'environnement et déchets entreposés sur site**

Gérard Mahaud souhaiterait que les résultats des rejets dans l'environnement soient présentés sur 3 ans glissants pour mettre en évidence la tendance de ces rejets au fil du temps.

Aurélie Follenfant craint que cela soit trop lourd et trop technique à présenter à l'ensemble des membres de la CLI. Elle propose de simplement préciser la tendance depuis 3 ans (en baisse, à niveau constant...).

Gérard Mahaud considère qu'il est important d'expliquer les fluctuations des rejets d'une année sur l'autre.

Pascal Brailly précise que ces fluctuations s'expliquent par le fait que les programmes industriels ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre.

Gérard Mahaud propose d'envoyer les tableaux de compilation des données à l'ensemble des membres de la CLI.

Les autres membres du bureau ne sont pas favorables à ce que ces tableaux soient envoyés au nom du bureau. Gérard Mahaud précise qu'il les enverra alors en son nom et à son initiative.

Aurélie Follenfant propose d'essayer au préalable de faire quelque chose de compréhensible à présenter à l'ensemble de membres de la CLI, mais estime qu'il sera difficile et fastidieux de trouver l'explication pour chacune des fluctuations. Elle enverra sa proposition aux membres du bureau.

Si elle ne parvient pas à trouver une présentation pédagogique, compréhensible et assimilable par l'ensemble des membres de la CLI, Gérard Mahaud enverra, en son nom, les tableaux qu'il a construits à l'ensemble des membres de la CLI.

Concernant les déchets, Gérard Mahaud se pose la question de l'entreposage des GV sur site, alors que cet entreposage n'était pas permis par le référentiel initial.

Il souhaiterait également avoir des informations sur le nombre d'assemblages en piscines (inventaire à l'instant T, sachant que le stock varie en permanence entre les entrées et les sorties).

Alain Fourcault craint qu'il s'agisse de données « confidentiel défense ». Pascal Brailly va se renseigner en interne pour savoir ce qu'il est possible d'indiquer aux membres de la CLI sur ce sujet.

## **8/ Points divers**

✓ *Changement d'interlocuteurs :*

Le Directeur du CNPE, Patrice Risch, sera remplacé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 par Sébastien Miossec.

Le chef de la Division d'Orléans de l'ASN, Pierre Boquel, sera remplacé courant 2018 (en février-mars ?) par Alexandre Houlié.

✓ *Prochaines réunions :*

Maud Michel se rapprochera de Claude Boissay pour caler au plus vite les dates des prochaines CLI 2018.

La prochaine réunion de bureau se tiendra en avril (a priori dans la semaine du 16 au 21 avril) : Maud Michel enverra un Doodle pour que chacun indique ses disponibilités pour cette semaine-là.

✓ *PPI du CNPE de Dampierre :*

Gérard Mahaud aimerait disposer du PPI du CNPE de Dampierre, mais la préfecture ne souhaite pas le diffuser sous format numérique ni le mettre en ligne sur Internet : le PPI est simplement consultable dans les mairies concernées ou à la préfecture.

Il prévoit d'envoyer un courrier à la préfecture pour que lui soit fourni le PPI actuel sous format numérique, et demande si cet envoi peut être fait au nom de la CLI ou au nom du bureau.

Les autres membres du bureau n'étant pas favorables à ce que ce courrier soit envoyé au nom de la CLI, il est convenu que Gérard Mahaud l'enverra en son nom.

Par ailleurs, la préfecture a fait savoir que le nouveau PPI (sur un rayon de 20 km) ne devrait pas être prêt avant plusieurs mois.

***Prochaine réunion de la CLI :***  
**Le lundi 12 février 2018 de 10h00 à 12h00**  
**à Orléans (Hôtel du Département - salle des délibérations)**

# **ANNEXE**

## **Présentation du MOOC proposé par la SFEN**

Informations disponibles sur Internet sur les liens suivants :

[http://www.sfen.org/fr/rqn/mooc-inscrivez-vous-au-premier-cours-en-ligne-sur-lenergie-nucleaire?utm\\_source=RGH\\_Hebdo&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Hebdo20dec2017](http://www.sfen.org/fr/rqn/mooc-inscrivez-vous-au-premier-cours-en-ligne-sur-lenergie-nucleaire?utm_source=RGH_Hebdo&utm_medium=email&utm_campaign=Hebdo20dec2017)

<http://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/energies/mooc-nucleaire-societe.aspx>

### **Présentation du cours**

Quel est l'avenir de l'énergie nucléaire en France en lien avec les enjeux énergétiques et écologiques ? Ce MOOC vous apportera les fondements pour analyser et identifier les dimensions économiques, environnementales et industrielles de l'énergie nucléaire.

#### *Objectifs*

Acquérir une culture générale sur la place de l'énergie nucléaire en France, répondre aux questions que vous vous posez en décryptant l'actualité et compléter votre formation sur le nucléaire sont les objectifs de ce MOOC. Ce cours s'adresse à un large public ainsi qu'aux étudiants, et aux professionnels du secteur nucléaire.

À partir des vidéos de niveau 1, vous pourrez acquérir rapidement une vue d'ensemble sur chacune des thématiques (économie, environnement, industrie). Par exemple : quel est le rôle du nucléaire dans l'indépendance énergétique de notre pays ? Quelles seront les futures technologies. Vous serez en mesure de décrire ce que le nucléaire signifie en France et d'évaluer ses enjeux économiques, son impact environnemental et son avenir industriel. Les connaissances seront évaluées par un quiz.

Dans les vidéos de niveau 2, des experts invités apporteront un approfondissement sur chacune de ces thématiques. A partir de ces éclairages, vous pourrez alors explorer, dialoguer et débattre sur les enjeux du nucléaire sur le forum du MOOC.

#### *Format*

Ce cours est organisé en 6 semaines. Chaque semaine deux modules sont mis en ligne, chaque module étant divisé en deux niveaux. Le niveau 1 nécessitera une heure de travail hebdomadaire, et les deux niveaux environ 3 h par semaine.

#### *Evaluation*

Un quiz, sous forme de questions à choix multiples, évaluera les connaissances acquises. Une attestation de suivi du MOOC sera délivrée à chaque étudiant obtenant plus de 50% de réussite au quiz.

#### *Publics*

Pour celles et ceux qui souhaitent acquérir des fondamentaux sur l'énergie nucléaire.  
Pour les étudiants curieux et intéressés par rejoindre une formation nucléaire.  
Pour les professionnels qui veulent élargir leurs champs de connaissances.

### **Prérequis**

Le cours s'adresse à tous. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre les vidéos de niveau 1 de ce cours. Les vidéos de niveau 2 nécessitent en pré-requis les vidéos de niveau 1. Le cours est disponible en sous-titrage français.